



DÉCLARATION LIMINAIRE à la 2^e Convocation du CTL du 03 /12/2020

Monsieur le Président,

La loi de transformation de la fonction publique vise à dissoudre un peu plus le rôle des syndicats en fusionnant les CT et CHSCT. Mais vous prenez de l'avance dans le processus en ne convoquant ce jour qu'un CTL adressé en copie aux acteurs de prévention et pour lequel certains documents préparatoires relèvent de la compétence d'un CHSCT.

Vous, vous vous attachez à rendre des bilans positifs des permanences dans les accueils de proximité.

Nous, on voudrait connaître l'impact sur les agents qui restent dans les services, le taux d'appels téléphoniques reçus, le taux de e-contacts et de demandes par courrier à traiter, etc.

Enfin le taux non « mesurable » de satisfaction des agents APRÈS la mise en place du NRP.

Il n'y a que le fonds du verre. Et vous, vous le voyez à moitié plein.

Les SGC de Caussade et de Moissac que vous imposez aux agents, en vous retranchant derrière la charte signée du Président du Conseil départemental, seront des coquilles vides. La majorité des agents impactés par cette restructuration refuse d'intégrer leur futur SGC. Et on s'y attend, vous leur accorderez le télétravail plutôt que d'admettre que vos agents ne veulent pas de ce NRP.

Aucun des documents préparatoires ne mentionne des éléments chiffrés permettant d'apprécier la charge d'activité qui justifierait le nombre d'ETP des SGC de Caussade et de Moissac (nombre de mandats ordinaires, nombre de titres à prendre en charge, ...). Qu'en est-il du classement de ces deux SGC ? Quel est le grade des responsables de ces structures ?

Vous choisissez de ne pas nous communiquer d'information utile et vous demandez l'avis des représentants du personnel sur ... du vide !

Nous avons appris récemment que la mise en place du SGC de Caussade au 1^{er} janvier 2021 était compromise par l'inachèvement des travaux. Il n'en tient qu'à vous de montrer

que le bon sens et le souci des personnels l'emportent, ce qui implique de fait un retrait immédiat des réformes en cours.

Les différents baromètres publiés sans honte par la DG montrent tous que le moral des personnels est en berne. Démotivation, sentiment d'inutilité, manque de perspective, que ce soit dans le travail ou en terme de carrière. Mais qu'importe, le projet d'industrialisation des taches est validé.

Pendant des mois, les élus, les agents et leurs représentants, ont été mobilisés CONTRE ce NRP, des délibérations ont été votées en ce sens. Cette convocation en CTL est une énième preuve manifeste du passage en force de ce projet destructeur de NRP.

Si vous avez su contraindre les agents à participer aux groupes de travail, laissant croire que vous avez leur consentement ; vous ne parviendrez pas à vous servir de Solidaires Finances Publiques 82.

Solidaires FP82 refuse de se rendre complice de la mise en place des SGC voués à l'échec avant même leur mise en place.

Solidaires FP82 ne participera pas à ce CTL.

Solidaires Finances Publiques 82,

le secrétaire

Stéphane RAMBEAUD